



# Brûlage puissant des pousses jusqu'aux racines, avec une flexibilité de culture maximale

## Qu'est-ce que l'herbicide Express® SG?

L'herbicide Express® SG, ajouté au glyphosate, permet la suppression post-récolte ou présemis des mauvaises herbes à feuilles larges difficiles à détruire, en s'attaquant à la racine de vos problèmes de mauvaises herbes grâce à une activité systémique puissante.

## Comment l'herbicide Express® SG aide-t-il mon entreprise agricole?

**Maîtrise puissante pour un départ propre.** L'herbicide Express® SG supprime les mauvaises herbes à feuilles larges jusqu'à la racine, afin qu'elles ne puissent pas repousser. Ce désherbage précoce atténue la pression sur les herbicides de postlevée et élargit la période d'application en saison.

**Gestion efficace de la résistance.** L'ajout de l'herbicide Express® SG au glyphosate offre un autre mode d'action pour aider à protéger l'utilisation future du glyphosate.

**Flexibilité de culture.** Semez des céréales et certaines légumineuses 24 heures après l'application.

## Cultures et rotation :

Moment d'application de l'herbicide Express® SG	Culture	Intervalle de rotation
Application au printemps (présemis)	Blé (de printemps, d'hiver et dur), orge de printemps, avoine, alpiste des Canaries, légumineuses* (y compris haricots secs, soya, féverole, pois de grande culture, lupin, pois chiche et lentilles), luzerne, trèfle rouge, trèfle alsike, brome (inermes et des prés), fléole des prés et fétuque rouge traçante	24 heures
	Canola et lin	2 mois
	Toute autre culture	Année suivante
Application post-récolte (automne)	Blé d'hiver	24 heures
	Toute culture céréalière, maïs de grande culture, alpiste des Canaries, légumineuses (y compris haricots secs, soya, féverole, pois de grande culture, lupin, pois chiche et lentilles), canola, lin, luzerne, trèfle rouge, trèfle alsike, brome (inermes et des prés), fléole des prés et fétuque rouge traçante	Printemps suivant

\* Note : Les légumineuses peuvent être endommagées après une application en présemis dans les sols de nature grossière, à faible teneur en matière organique (moins de 3 %), ou dans les champs qui contiennent des sols très variés, des étendues de gravier ou de sable ou des coteaux dénudés. Éviter de semer les légumineuses dans des sols contenant plus de 50 % de sable.

### BRÛLAGE

#### Faits en bref :

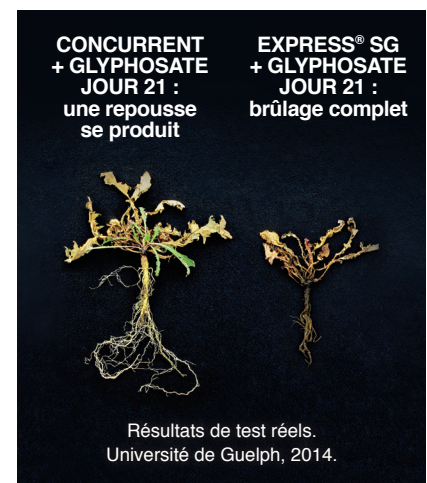
Doit être mélangé en réservoir avec du glyphosate pour les applications présemis ou post-récolte

**Dose :**  
6 g/acre

**Volume d'eau :**  
Minimum de 5 gal/acre  
(50 L/ha)

**Emballage :**  
Un (1) bidon de 243 g permet de traiter 40 acres

**Animé par la technologie Solumax® :**  
Granules solubles qui se dissolvent complètement dans la solution, pour un nettoyage rapide et facile du pulvérisateur, une absorption efficace par la plante et des résultats de désherbage constants.



Voyez par vous-même. Regardez la vidéo à propos de l'herbicide Express® SG sur notre chaîne YouTube, FMC Ag Canada.

## L'herbicide Express® SG à l'AUTOMNE

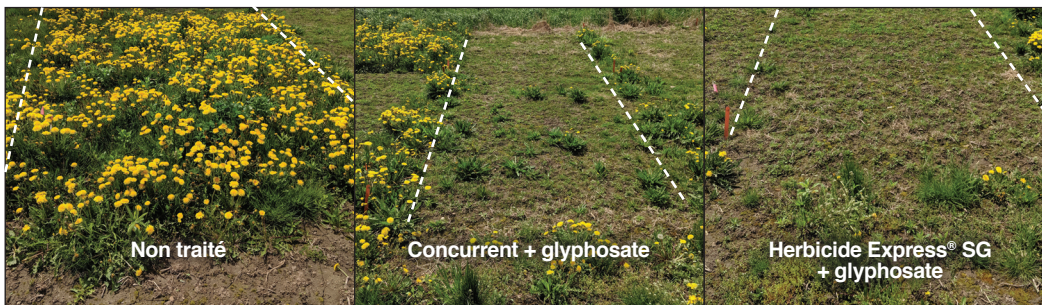
**Prenez une longueur d'avance cet automne. Profitez de champs plus propres au printemps prochain.**

L'automne est le meilleur moment pour appliquer l'herbicide Express® SG avec du glyphosate afin d'empêcher que s'établissent les mauvaises herbes vivaces et annuelles d'hiver difficiles à maîtriser.

C'est parce qu'à l'automne les mauvaises herbes vivaces, comme le pissenlit et le chardon des champs, transfèrent l'eau et les nutriments à leurs racines pour se préparer à l'hiver. Les annuelles d'hiver germent à l'automne et passent l'hiver sous forme de rosettes, ce qui leur donne un départ précoce au printemps. Comme l'herbicide Express® SG est systémique, il permet de supprimer efficacement jusqu'aux racines.

Le blé d'hiver rivalise avec succès contre beaucoup de mauvaises herbes à germination printanière. En revanche, son rendement est le plus durement touché par les mauvaises herbes annuelles d'hiver et vivaces, qui devraient être supprimées à l'automne, avant le gel.

Une application automnale de l'herbicide Express® SG maintient également ouvertes vos options de culture. Vous pouvez semer des céréales, du soya, des haricots secs, du maïs de grande culture, du canola, du lin et de nombreuses plantes fourragères au printemps qui suit une application automnale.



Source : Essai de recherche FMC 2018-2019, Bright (Ont.).

**Suppression du pissenlit.** Herbicides appliqués à l'automne 2018 et photos prises au printemps 2019.

## L'herbicide Express® SG au PRINTEMPS

**Un brûlage puissant avant le semis offre un bon départ à vos cultures de soya, de haricots secs ou de céréales.**

L'élimination des mauvaises herbes au début du printemps réduit la concurrence et améliore le réchauffement du sol, la germination et la levée de la culture, autant d'éléments qui vous mettront sur la voie de rendements plus élevés.

Les mauvaises herbes sont plus faciles à supprimer au printemps, quand elles sont petites et que les températures sont modérées, ce qui leur permet d'absorber et de transporter l'herbicide plus facilement. Les mauvaises herbes plus grosses peuvent être plus difficiles à supprimer ultérieurement en saison, surtout dans des conditions de chaleur ou de sécheresse.

L'herbicide Express® SG, ajouté au glyphosate, permet une maîtrise supérieure des mauvaises herbes par rapport au glyphosate seul, en particulier pour ce qui est des mauvaises herbes à feuilles larges coriaces. Et il est flexible – semez des céréales, du soya, des haricots secs et de nombreuses plantes fourragères, y compris la luzerne, 24 heures après l'application.

**Des questions? Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès de votre détaillant sur l'herbicide Express® SG.**

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette. Membre de CropLife Canada.

FMC, Express et Solumax sont des marques de commerce ou de service de FMC Corporation et/ou d'une filiale.  
© 2019 FMC Corporation. Tous droits réservés. 66571 – 9/2019

## Mauvaises herbes à feuilles larges supprimées

**(Herbicide Express® SG plus 0,5 L/acre d'équivalent glyphosate<sup>1</sup>)**

- Amarante à racine rouge
- Canola spontané
- Chardon des champs<sup>1</sup> (rosette)
- Chénopode blanc
- Crépis des toits
- Kochia à balais
- Lin spontané
- Lychnide blanc (rosette)<sup>1</sup>
- Matricaire inodore (8 cm)<sup>1</sup>
- Moutarde des champs
- Ortie royale
- Petite herbe à poux
- Pissenlit (jusqu'à 15 cm)
- Renouée liseron (3 feuilles)
- Renouée persicaire
- Sagesse des chirurgiens
- Saponaire des vaches (3 feuilles)
- Soude roulante
- Tabouret des champs
- Vergerette du Canada (8 cm)<sup>2</sup>

## Graminées adventices supprimées

- Blé spontané
- Brome des toits
- Folle avoine
- Ivraie de Perse
- Orge spontanée
- Sétaire géante
- Sétaire verte

<sup>1</sup> Préparation originale de 365 g/L

<sup>1</sup> Répression

<sup>2</sup> Ne supprimera pas les biotypes de vergerette du Canada résistants aux Groupes 2 et 9

  @FMCAgCanada

FMCcrop.ca | 1-833-362-7722